



## Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

**[Jeudi 28 janvier 2016]**

Date de la convocation  
22 janvier 2016  
Date d'affichage  
22 janvier 2016

Nombre de conseillers  
En exercice : 32  
Présents : 24  
Procurations : 4  
Votants : 28

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, Chantal TICHIT, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Pierre COURJAUULT-RADE, Thierry BODDI, Eric PILUDU, David AMALRIC, Christelle HARDY, Christian PERO, Aurélie TREILHOU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE, Alain HORTUS, Jean BATAILLOU, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Stéphanie NELATON, Magali CAMALET, Christelle BIROT, Martine VIOLETTE

**Absents** : Marie-Christine BOUTONNET, Dominique BOYER, Thomas DOMENECH, Françoise BONNET

**N° 017/ 2016**

*Secrétaire de séance* : Alain SORIANO

### **Objet de délibération : Demande de subvention pour la rénovation de l'hôtel de ville et l'aménagement d'un parvis**

La Ville de Gaillac envisage d'engager des travaux de rénovation et de mises aux normes de l'Hôtel de Ville.

La rénovation porte sur :

- la modernisation de l'accueil pour une meilleure adaptation au nouveau fonctionnement du service qui assure désormais la délivrance des titres d'identités
- le rafraichissement complet des peintures, sols et plafonds
- la mise aux normes sécurité incendie
- la mise aux normes accessibilité
- la mise en valeur et l'amélioration de l'accessibilité de l'Hôtel de Ville, de la salle des mariages et des services annexes de la mairie situés sur la place d'Hautpoul par l'aménagement d'un parvis

Le montant de l'opération est estimé à 650.000€ HT.

Pour la réalisation de cette opération, la Ville de Gaillac sollicite le soutien financier de l'ETAT au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la communauté de communes Tarn et Dadou au titre du fond de concours (FDC). Le plan de financement s'établit comme suit :

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant HT	%
ETUDES PREALABLES			ETAT (DETR)	325 000,00 €	50
Levés géomètre - PLANS	5 000,00 €	6 000,00 €	TED (FDC)	162 500,00 €	25
Etude géotechnique	14 000,00 €	16 800,00 €			
Diagnostic amiante	4 150,00 €	4 980,00 €			
ETUDES DE PROJET			TOTAL SUBVENTIONS	487 500,00 €	50
MAITRE D'ŒUVRE	76 050,00 €	91 260,00 €	AUTOFINANCEMENT	162 500,00 €	25
SPS	7 200,00 €	8 640,00 €			
CONTRÔLE TECHNIQUE	8 600,00 €	10 320,00 €			
TRAVAUX					
	535 000,00 €	642 000,00 €			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650 000,00 €</b>	<b>780 000,00 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>650 000,00 €</b>	<b>100</b>

**VOTE : 1 contre (Indépendant)**

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**SOLLICITE** le soutien financier de l'ETAT au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) comme précisé ci-dessus.

**SOLLICITE** le soutien financier de la communauté de communes Tarn et Dadou au titre du fond de concours (FDC) comme précisé ci-dessus.

**DONNE POUVOIR** au Maire, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Le Maire,**

**Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160128-017-2016-DE  
Date de télétransmission : 29/01/2016  
Date de réception préfecture : 29/01/2016